



Ce que votre public doit savoir en cas d'urgence : Informations vitales :

Guide thématique des principales questions humanitaires.

INTRODUCTION

Ces guides sont destinés aux professionnels des médias qui travaillent à aider les publics touchés par les crises humanitaires. Ils donnent un bref aperçu des problèmes humanitaires courants dans les situations d'urgence. Ils vous aideront à :

- Comprendre les types de problèmes auxquels votre public est susceptible d'être confronté dans les situations d'urgence.
- Travailler aux côtés d'experts de l'aide humanitaire pour fournir au public des informations précises, pertinentes et vitales.

COMMENT UTILISER CES GUIDES

Ces guides contiennent des informations sur des sujets humanitaires fondamentaux. Ils sont destinés à servir de point de départ pour vous aider à identifier les types de problèmes à traiter dans vos programmes et les questions à poser aux experts de l'aide humanitaire. Pour vous aider à identifier les sujets à traiter en priorité, vous devez vous adresser aux spécialistes humanitaires locaux. Si possible, parlez aussi à vos interlocuteurs pour savoir ce qu'ils doivent savoir.

Lorsque vous utilisez les guides, n'oubliez pas de :

- Tenir compte de la situation, de la culture et du contexte locaux pour vous assurer que les informations sont pertinentes.
- Prendre en compte les besoins spécifiques des différents publics (par exemple, les hommes, les femmes, les personnes les plus vulnérables).
- Vérifier la cohérence avec les autres sources d'information fournies.
- Consulter des spécialistes locaux qualifiés pour vérifier la validité et la pertinence des informations humanitaires.
- Utiliser les guides conjointement au manuel de production Lifeline de la BBC Media Action, qui contient des directives sur la manière de réaliser des programmes efficaces en temps de crise.



GETTY

PROTECTION DE L'ENFANCE



PROTECTION DE L'ENFANCE

What is child protection?

La protection de l'enfance en situation d'urgence (CPiE) fait référence aux efforts déployés pour prévenir et répondre aux abus, à la négligence, à l'exploitation et à la violence contre les enfants.¹ Selon les normes² un enfant est toute personne âgée de moins de 18 ans.³

Pourquoi est-ce important ?

La majorité des personnes touchées par les crises humanitaires sont souvent des enfants⁴ car ce sont les personnes les plus faibles et les plus dépendantes de la communauté.⁵ Pendant une crise, les systèmes existants de protection des enfants peuvent être affaiblis ou endommagés, laissant des enfants extrêmement vulnérables. Ils sont davantage exposés à toutes les formes de violence et d'exploitation.

La protection des enfants contre ces risques permet de sauver des vies et de réduire l'impact négatif à long terme des crises humanitaires sur les enfants et leur développement futur.

Comment les médias et la communication peuvent-ils aider le public ?

Dans les situations d'urgence, les enfants sont exposés à des dangers mentaux et physiques. Certains de ces risques sont spécifiques aux situations d'urgence et d'autres font partie des problèmes existants. Souvent, les parents ou les personnes qui s'occupent des enfants n'ont pas conscience des risques encourus. Ainsi, leur capacité à protéger leurs enfants peut se réduire davantage en raison d'autres priorités de survie (par exemple, collecter de l'eau/des aliments, reconstruire, s'inscrire à l'aide). Les médias et la communication peut contribuer à sensibiliser les adultes et les enfants à ces questions et aider les gens à prendre les mesures nécessaires pour rester en sécurité. Vous pouvez partager des informations pour protéger les enfants contre les dangers et pour savoir comment aider les enfants qui souffrent d'abus ou d'exploitation et où ils peuvent obtenir de l'aide.

N'oubliez pas que chaque urgence est différente. Demandez aux experts locaux de la protection humanitaire des enfants de vous conseiller sur les informations à privilégier et les meilleurs conseils à partager avec votre public dans le contexte.

La protection de l'enfance traite de questions sensibles qui doivent être traitées dans le respect de la confidentialité. Obtenez toujours la permission d'un parent ou d'un tuteur pour interroger un enfant. Ne demandez jamais à un enfant de raconter un événement traumatisant, car cela pourrait le traumatiser davantage. Demandez conseil si vous prévoyez d'interroger des enfants pour éviter de leur faire subir d'autres préjudices (voir la section Ressources utiles). L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours être la considération première.

¹ HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012, p.13).

² Nations unies (1990, article 1).

³ Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2016, p.3).

⁴ Ibid. p.5;HCR, Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2015, p.10).

⁵ Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2016, p.5);HCR, Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2015, p.10).



Quelles sont les informations que je peux partager avec le public ?

Votre public peut avoir besoin de réponses aux questions ci-dessous pour l'aider à prendre des mesures pratiques pour protéger les enfants. Demandez conseil aux spécialistes locaux de la protection de l'enfance.

Décidez si votre programmation s'adresse aux enfants ou aux parents/adultes. Si vos programmes sont destinés aux enfants, veillez à ne pas les effrayer lors de l'identification des risques. Renseignez-vous pour savoir s'il y a des considérations culturelles locales lorsque vous parlez de protection de l'enfance.



N'oubliez pas qu'il existe différents groupes d'enfants avec différents besoins. Découvrez quels sont les groupes les plus vulnérables (par exemple, les filles/garçons, les enfants séparés, les enfants qui travaillent, les ménages dirigés par des enfants) et quels conseils leur donner.

Pré-tester votre communication avec le public - une information mal comprise peut tuer.

Quels sont actuellement les risques prioritaires pour la protection de l'enfance ?

Les risques les plus courants en matière de protection de l'enfance dans les situations d'urgence sont les suivants⁶:

- Violence physique, sexuelle et psychologique.
- Négligence.
- Blessures.
- Pratiques préjudiciables - y compris les mariages d'enfants, précoces et forcés.
- Détresse psychologique et troubles mentaux.
- Enfants associés aux conflits armés et aux groupes armés.
- Travail des enfants.
- Enfants non accompagnés ou séparés.
- Un manque de justice pour les enfants.

Comment protéger les enfants contre ces risques ?

- Comment les enfants peuvent-ils être protégés contre les blessures ? Par exemple, en informant les enfants qu'il est dangereux de jouer dans ou autour des bâtiments détruits ou endommagés
- Comment les adultes peuvent-ils protéger les enfants contre la négligence ? Par exemple, en suggérant que les parents se soutiennent mutuellement en partageant la responsabilité de la garde des enfants pour permettre à d'autres adultes d'aller s'inscrire pour obtenir de l'aide et du soutien.
- Comment les parents et les autres adultes peuvent-ils aider les enfants à faire face psychologiquement à la situation ? Par exemple, comment un parent peut-il reconnaître la détresse psychologique de ses enfants ? Vous pouvez partager des informations sur ce qu'il faut rechercher, comme les difficultés de sommeil, les cauchemars, les cris ou les hurlements.⁷ Comment les parents peuvent-ils aider les enfants en détresse ? Par exemple, en leur apportant [les premiers soins psychologiques](#)⁸ (rassurer l'enfant, lui expliquer qu'il n'est pas seul et qu'il est normal de se sentir triste ou effrayé).

⁶ HCR, Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012, p. 10); Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2016, p.5).

⁷ UNICEF (2010, p.2).

⁸ Croix-Rouge australienne (2013, p.24)

Quels sont les risques prioritaires actuels en matière de protection de l'enfance ?

Comment les enfants peuvent-ils être protégés contre ces risques ?

- Comment les parents peuvent-ils protéger les enfants contre la disparition ou l'enlèvement ? Par exemple, en veillant à ce qu'il y ait toujours un adulte responsable qui s'occupe des enfants, en s'assurant que les enfants connaissent leur nom et leur lieu de résidence et que les parents sachent à tout moment où se trouvent leurs enfants⁹.
- Comment les enfants peuvent-ils se protéger ? Par exemple, ils peuvent s'assurer de toujours informer les adultes responsables avant de partir et éviter de sortir seuls.
- Comment les enfants peuvent-ils s'informer sur les risques ? À qui peuvent-ils s'adresser pour savoir ce qui est sûr ? Par exemple, les parents, les enseignants, les travailleurs communautaires.

Exemples d'informations sur la sécurité destinées aux enfants

Ne marchez pas seul, surtout la nuit. Restez toujours avec quelqu'un que vous connaissez et en qui vous avez confiance pour aller chercher de l'eau ou du bois de chauffage et acheter de la nourriture. Essayez d'emprunter des chemins bien éclairés. Informez toujours à quelqu'un où vous allez et quand vous reviendrez.

(Groupe de travail sur la protection globale de l'enfance)

À qui doit-on signaler les problèmes de protection de l'enfance ?

- À qui les personnes peuvent-elles se référer pour obtenir de l'aide ? Par exemple, si elles découvrent un enfant séparé ou non accompagné, que doivent-elles faire ?
- Qui sont les personnes locales qui œuvrent à protéger et aider les enfants (par exemple, les travailleurs communautaires, les organismes d'aide, les groupes religieux locaux) ? Comment peut-on les contacter ? Les gens ont-ils les moyens de les contacter ? Par exemple, le téléphone, le crédit, etc.

Exemples d'informations destinées aux adultes sur la manière dont ils peuvent aider les enfants à faire face à la situation

Donner aux enfants la possibilité de partager leurs préoccupations et leurs espoirs, de jouer avec leurs amis et de participer à la vie quotidienne, comme accomplir des tâches familiales, aller à l'école ou en faire les travaux scolaires à la maison.

Les dangers de jouer dans les décombres (pour les enfants)

Suite à un tremblement de terre, les bâtiments peuvent être réduits en décombres. Ce sont des zones dangereuses pour jouer. Jouez dans une zone marquée comme sûre, afin d'éviter de vous blesser.



Exemples d'informations pour les enfants sur les endroits où trouver de l'aide

Si vous vous sentez menacé ou effrayé, parlez à quelqu'un en qui vous avez confiance et qui peut vous aider, ou allez dans une école ou un dispensaire. Vous trouverez ces informations à l'adresse XXX. Vous pourrez y obtenir des conseils sur les services qui ont été mis en place pour les personnes et les familles touchées par l'urgence.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur les sources suivantes :

Ressources

Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012). La protection de l'enfance dans l'action humanitaire - Ici Samira. C'est une courte vidéo qui donne un aperçu de la protection des enfants dans les situations d'urgence du point de vue des enfants. Disponible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/pEaNwDtQRwl>

Fédération internationale des journalistes (2002). Les droits de l'enfant et les médias. Aperçu de la manière dont les médias peuvent soutenir les droits de l'enfant, y compris des études de cas. Disponible à l'adresse suivante : http://www.unicef.org/magic/resources/childrights_and_media_coverage.pdf

Save the Children (2003). Interviewing Children : Un guide pour les journalistes et autres. Il s'agit d'un guide complet sur les meilleures pratiques en matière d'interviews d'enfants. Disponible à l'adresse suivante : http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/INTERVIEWING_CHILDREN.pdf

Save the Children (2000). Communiquer avec les enfants : Aider les enfants en détresse. Il s'agit d'un guide pour communiquer avec les enfants, notamment pour parler de questions sensibles, surmonter les obstacles à la communication et apporter soutien et conseils. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.savethechildren.org.uk/resources/online-library/communicating-children-helping-children-distress>

UNICEF (s.d.) Directives pour les entretiens avec les enfants. Six lignes directrices pour aider à garantir la protection des enfants lors des entretiens. Disponible à l'adresse suivante : http://www.unicef.org/esaro/5440_guidelines_interview.html

UNICEF (2010). Faits pour la vie. Disponible à l'adresse suivante : http://www.unicef.org/publications/files/Facts_for_Life_EN_010810.pdf

Lecture complémentaire

Croix-Rouge australienne (2013). Premiers secours psychologiques. Disponible à l'adresse suivante : http://www.redcross.org.au/files/Psychological_First_Aid_An_Australian_Guide.pdf

Comité international de la Croix-Rouge (2004). Principes directeurs inter-institutions sur les enfants non accompagnés et séparés. Disponible à l'adresse suivante : http://www.unicef.org/protection/IAG_UASCs.pdf

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2016). Briefing : La protection des enfants dans les situations d'urgence. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ifrc.org/Global/Publications/principles/IFRC-CPIE-Briefing_EN.pdf

Santé mentale et réseau psychosocial (2011). Messages clés sur la protection des enfants et le soutien psychosocial aux enfants en Libye. Disponible sur : <https://mhps.net/?get=115/1333376197-KeymessagesonchildprotectionLibya2011English-1.docx>

HCR, Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012). Normes minimales pour la protection des enfants dans l'action humanitaire. Disponible à l'adresse suivante : <http://cpwg.net/wp-content/uploads/sites/2/2014/03/CP-Minimum-Standards-English-2013.pdf>

HCR, Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2015). Une question de vie ou de mort : le rôle des programmes de protection de l'enfance dans la garantie du bien-être et de la survie des enfants pendant et après les situations d'urgence. Disponible à l'adresse suivante : http://cpwg.net/?get=010222|2015/10/A_Matter_of_life_and_death_LowRes.pdf

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) Global Protection Cluster (s.d.). Protection de l'enfance. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.globalprotectioncluster.org/en/areas-of-responsibility/child-protection.html>

UNICEF (2010). Messages sur la protection des enfants face aux inondations au Pakistan. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.hhri.org/ekstern/PakistanKeyprotectionmessages.pdf>

Nations unies (1990). Convention relative aux droits de l'enfant. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx>